



N° 40
02/11/2017



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**

s.desire@pa.chambagri.fr

Suppléance : ARVALIS

a.carrera@arvalisinstitutduvegetal.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**

p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :

FDGDON 64 / ARVALIS

s.desire@fdgdon64.fr

a.peyhorque@arvalisinstitutduvegetal.fr

Oléagineux

Claire MARTIN-MONJARET

Terres Inovia

c.monjaret@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**

p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures –Edition
Aquitaine N°40 du
02/11/2017 »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Charançon du bourgeon terminal : seuil indicatif de risque dépassé sur une partie du territoire** (Aude, Gers, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne).
- **Altise d'hiver (grosse altise) : risque majoritairement très faible. Maintenez la vigilance dans les Landes et la Gironde.**

Prairie

- Une plante toxique : le galéga officinal.
- Ravageurs des prairies : un point sur quelques-uns d'entre eux.

L'analyse de risque colza 2017-2018 est élaborée sur le territoire « Aquitaine, Midi-Pyrénées et Ouest Audois » grâce à un réseau de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Le réseau d'observations de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement constitué de **59 sites**.

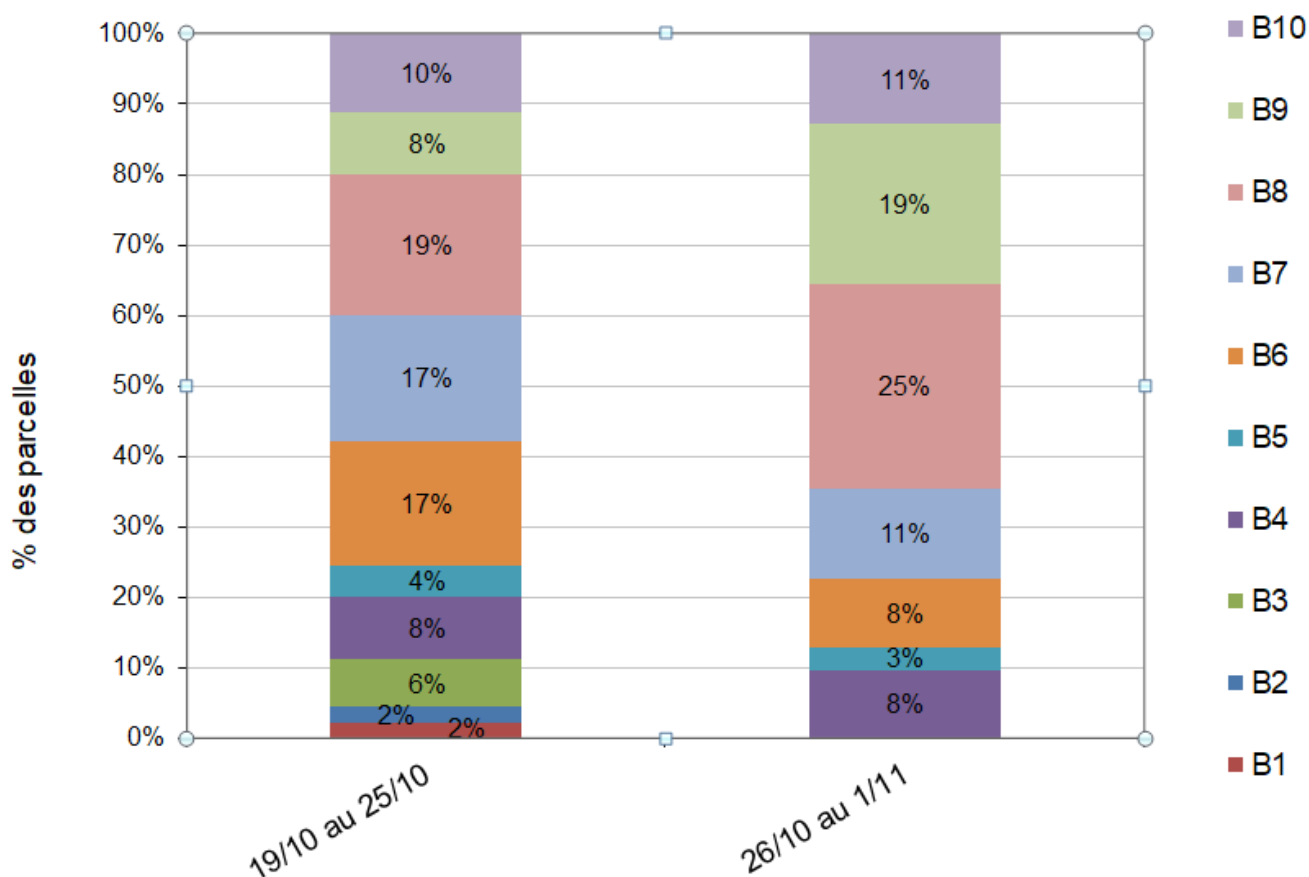
Au cours des sept derniers jours, **40 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.

- **Stades phénologiques et état des cultures**

Les colzas continuent de progresser rapidement en stade, les températures étant globalement favorables. La première gelée matinale est survenue mardi dernier. Dans les prochains jours, un ciel mitigé et des températures plutôt douces devraient être de mise. La totalité des parcelles du réseau BSV ont aujourd'hui dépassé le stade B4 (BBCH14 : 4 feuilles vraies étalées ou déployées).

- **Altise d'hiver ou grosse altise**

Evolution de la répartition des parcelles selon le stade



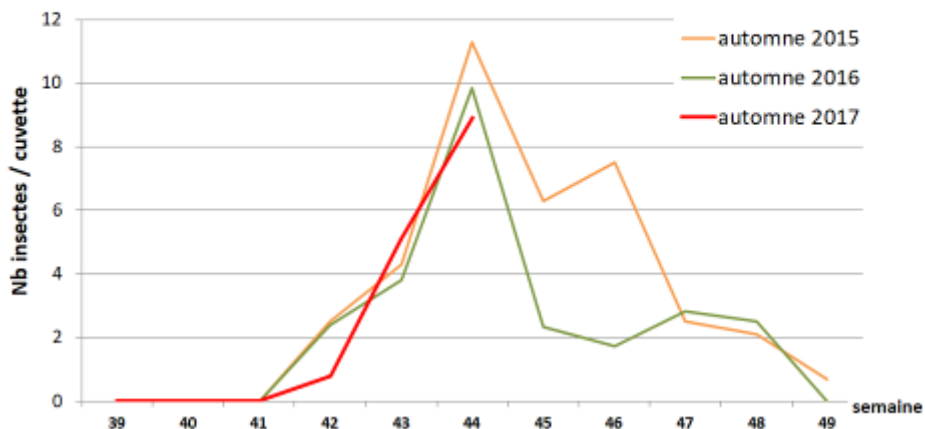
Rappel: un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

- **Charançon du bourgeon terminal**

A l'échelle du territoire, la fréquence de CBT observés augmente. On le retrouve cette semaine dans 80% des parcelles suivies, contre 70% la semaine dernière. Le nombre moyen d'insectes piégés est de 9 individus par cuvette. Des piégeages significatifs (plus de 5 CBT/cuvette) ont eu lieu également (près de 45% des parcelles).

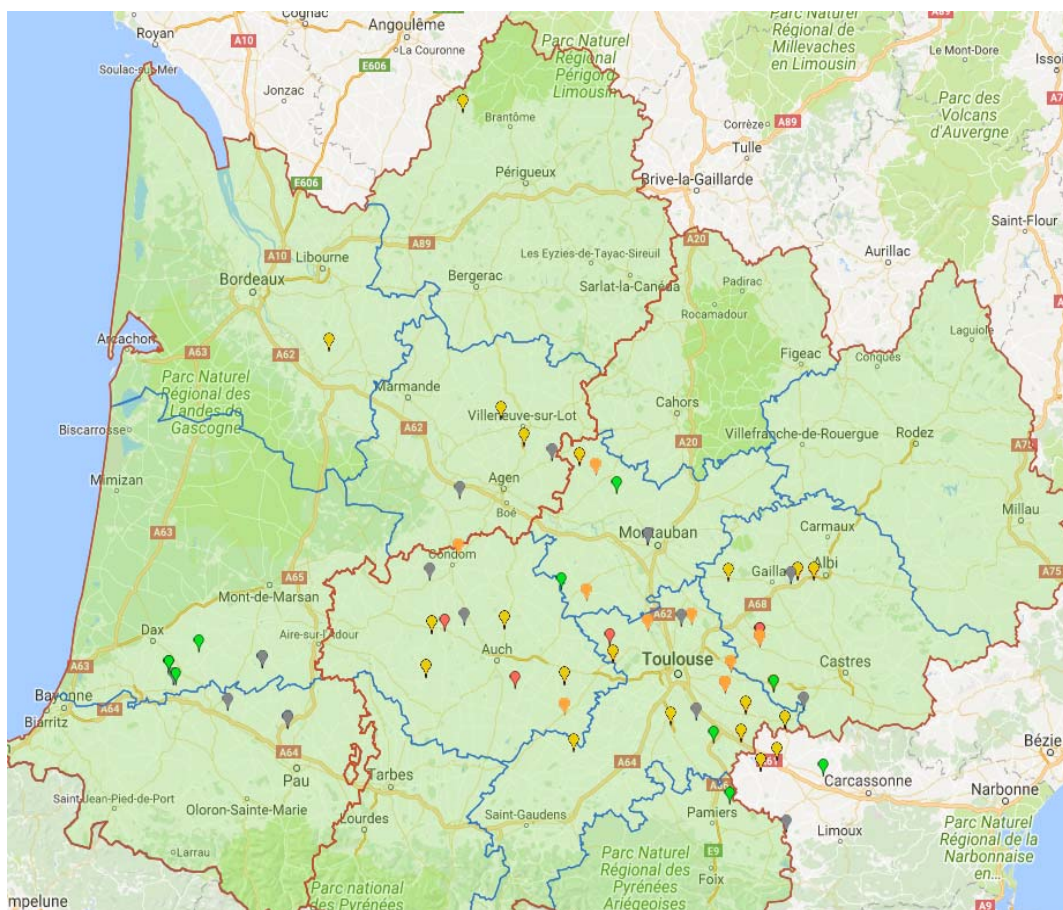
Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Charançon du bourgeon terminal (photo Terres Inovia).

Le piégeage se généralise sur le territoire, à l'exception de certains secteurs (Pyrénées-Atlantiques, Landes). Les conditions climatiques à venir seront toujours propices à l'activité de l'insecte (températures douces) sauf si le vent venait à se renforcer. La surveillance des cuvettes en végétation reste primordiale pour détecter précisément l'intensité du vol.



Observations des piégeages de CBT entre le 24 et le 31 octobre 2017

Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

Seuil indicatif de risque : il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que **sa seule présence** sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de **8 à 10 jours** après les 1^{ères} captures significatives.

Évaluation du risque : **risque élevée dans les secteurs où le CBT est détecté de manière significative.**

Sur les secteurs où le CBT a été détecté de façon significative : Gers, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Aude, Lot-et-Garonne : risque élevé. Le risque est d'autant plus important que les températures prévues seront douces ces prochains jours.

Sur les autres secteurs où le CBT n'a pas encore été détecté en nombre significatif : pas de risque à ce jour. Suivez les prochains BSV pour connaître l'évolution du risque.

- **Altise d'hiver (grosse altise)**

L'activité des grosses altises adultes décroît sur la partie ouest Occitanie et la totalité des parcelles sont sorties de la période de risque. La fréquence de piégeage se maintient néanmoins sur la façade atlantique (Landes, Gironde) avec, en moyenne, 27 adultes dans la cuvette cette semaine. De plus, sur cette zone, les semis ont été plus tardifs et une partie des colzas sortent tout juste de la période de risque.

Dans les départements de la Haute-Garonne et de la Dordogne les premières larves de grosse altise ont été retrouvées (en faible intensité).

Évaluation du risque : **risque très faible. Moyen dans les Landes et la Gironde.**

Toutes les parcelles du réseau sont sorties de la période de risque. Cependant, l'activité des grosses altises reste intense dans certains départements et la surveillance doit se poursuivre sur les parcelles les plus tardives.

- **Phoma**

Des dégâts ponctuels de mouche du chou nous sont parvenus cette semaine. Les parcelles concernées sont situées dans le Tarn, la Dordogne, le Lot-et-Garonne, l'Ariège et le Gers. Les dégâts sont de faible intensité dans la plupart des situations mais atypiques tant ils arrivent tard dans le cycle (plupart des colzas touchés sont ou ont dépassé le stade B5).

Évaluation du risque : **risque nul.**

- **Puceron vert et Puceron cendré**

Des dégâts de puceron vert et de puceron cendré nous sont signalés cette semaine. Les deux parcelles concernées sont situées dans le Gers et la Haute-Garonne (secteur Lombez et Merville). Les dégâts sont d'une intensité moyenne pour la situation de Lombez et faible pour la situation de Merville. L'observation sous les feuilles est indispensable pour détecter les pucerons. De même que pour les céréales, le ravageur peut transmettre des viroses via les piqûres d'alimentation.

- **Une plante toxique : le galéga officinal**

Certaines espèces végétales sont toxiques si elles sont consommées par le bétail.

Plante originaire de méditerranée orientale, introduite et cultivée comme plante d'ornement ou pour ses propriétés médicinales, le **galéga** peut ainsi s'avérer redoutable ...

Le galéga est une herbacée, vivace grâce à ses bourgeons racinaires, de la famille des Légumineuses. Glabres, les tiges dressées et très ramifiées peuvent dépasser le mètre de hauteur. Les feuilles, semblables à de grandes vesces (sans la vrille terminale) sont imparipennées, à 5-8 paires de folioles oblongues ou lancéolées. Les fleurs, elles, font penser à celles du lupin ; bleu - lilas voire blanchâtres, elles sont visibles en été ; regroupées en grappes allongées, elles sont fixées par un long pédoncule à l'aisselle des feuilles. Les graines sont regroupées en gousses et se disséminent par gravité, tombant au pied des plants déjà existants ; peu à peu, le galéga forme des touffes denses. Dans certains secteurs en France il aurait une tendance "envahissante" ; il est d'ailleurs considéré comme tel aux États-Unis, où il est aussi présent.



Photos : Chambre d'Agriculture 64

Le galéga se plaît en terrains frais : fossés, bordures de bois, prés, en particulier si la végétation y est dégradée... Il résiste mal aux grands froids, et semble apprécier les sols acides, pauvres en matières organiques, compacts et argileux.

Plante ornementale dont plusieurs variétés sont cultivées pour leurs fleurs, le galéga est aussi connu comme plante médicinale, à propriétés diurétiques, hypoglycémiantes et galactogogues (= qui favorise la sécrétion de lait). Dans les régions à sols pauvres, il est utilisé, hors période de floraison et de fructification, comme plante fourragère : malgré son inappétence en vert, quand il n'y a rien d'autre à consommer, les animaux le broutent ...

Le galéga s'avère cependant être **potentiellement très toxique : ses racines le sont à tout moment de l'année, quand ses parties aériennes le deviennent à la floraison**. Sa consommation à ces stades de développement, même si les fleurs ou les gousses ne sont pas ingérées, est foudroyante, en particulier pour les petits ruminants : 2 élevages ovins en vallée d'Ossau (64) ont ainsi été touchés à l'automne dernier, avec perte de plus d'une trentaine de brebis pour le plus impacté.

Au CNITV (= centre national d'informations toxicologiques vétérinaires, basé à LYON), le galéga est ainsi la 4^{ème} cause d'appel de toxicologie végétale pour les ovins. Des cas d'intoxication sur chevaux et vaches sont aussi régulièrement rapportés.

DOSES TOXIQUES : (source École Nationale Vétérinaire de Toulouse (www.vegetox.envt.fr))

Les principes actifs du galéga sont responsables d'une paralysie des centres nerveux, d'une hypotension et d'une hypoglycémie. La toxicité est variable selon les individus, mais généralement mortelle : environ la moitié des animaux consommant le galéga seront malades, quasiment tous en mourront.

La dose létale est de 6 à 12 g de plante fraîche (soit 1,5 à 3 g de plante sèche) par kg de poids vif. Pour une brebis, 400 gr de plante fraîche (ou 100 grammes de plante séchée) suffisent ainsi à déclencher les symptômes et entraîner - très rapidement - la mort.

Benoît RICHARD, vétérinaire à ARUDY (64), précise qu'il n'y a "ni traitement, ni antidote ; une fois la dose toxique absorbée, les symptômes apparaissent ; ce n'est pas un effet cumulatif" (petites doses absorbées régulièrement), le phénomène est aigu et fulgurant.

SIGNES CLINIQUES : (source École Nationale Vétérinaire de Toulouse)

Les symptômes, qui peuvent faire penser à ceux d'une entérotoxémie, apparaissent dans un délai de quelques heures après ingestion : essentiellement respiratoires, ils s'accompagnent entre autres effets "d'agitation, hyper-salivation, essoufflement, augmentation de la fréquence respiratoire, difficultés respiratoires intenses avec encolure tendue et tirage costal, respiration buccale ronflante, sécrétions nasales spumeuses et rosées, dilatation des veines jugulaires, œdème de la face, congestion intense des muqueuses oculaires, convulsions",... Selon la quantité ingérée, la mort survient entre quelques minutes à plusieurs heures après l'apparition de ces signes cliniques.

L'intoxication suraiguë provoque une mort subite. "A l'autopsie, l'œdème aigu du poumon est très caractéristique", confirme Benoît RICHARD.

Dans les cas de faible consommation, les symptômes peuvent régresser sans traitement en 5 à 6 jours.

POINTS DE VIGILANCE :

L'empoisonnement survient généralement au pâturage en période de sécheresse (Cf. inappétence de la plante en vert ; mais il faut que le stade floraison soit atteint), ou par distribution de foin ou d'ensilage contaminé. **La toxicité du galéga ne disparaît en effet pas avec la dessiccation. Tout fourrage à 10% de galéga est à proscrire.**

Le manque d'herbe de l'an dernier a amené les brebis des 2 élevages touchés à pâturer des espèces végétales habituellement délaissées, et qui avaient poussé sur des zones dégradées de prairies (dépôt de pailles) ou/et des bordures", ajoute Benoît RICHARD.

Il importe donc d'éliminer les pieds de galéga qui pourraient être disséminés dans les prairies. L'arrachage est la méthode qui, sur le long terme, sera la plus efficace ; il est essentiel, en cas de présence, d'intervenir avant sa floraison.

Cet automne n'étant pas en manque de végétation à pâturer, le bétail devrait se comporter de façon habituelle vis à vis de cette plante, en l'évitant. Vigilance cependant, pour des foins qui pourraient en contenir ...

- **Ravageurs des prairies : le point sur quelques-uns d'entre eux**

Cirphis, campagnols, taupes, hannetons, sangliers, ..., sont des populations qui peuvent n'être présentes qu'en bruit de fond ; mais il arrive que leur niveau de présence soit tel qu'il en devienne problématique, avec perte conséquente de végétation, voire de la prairie entière.

Comment les identifier, quelle est leur biologie, comment prévenir les pullulations, quels moyens de lutte et de réparation des dégâts sur les prairies ?

ZOOM SUR LES CAMPAGNOLS :

Outre le fait qu'ils soient susceptibles, comme tout rongeur, d'être vecteurs de maladies (leptospirose, échinococcose), les campagnols et plus particulièrement le campagnol terrestre ou rat taupier peuvent, par leurs galeries et leur consommation des racines, causer de grosses pertes sur prairies :



Dégâts de campagnols terrestres sur prairies ; Limousin ; photo FDGDON64

Suite à une enquête lancée ce printemps, il apparaît que ces rongeurs sont présents en Pyrénées-Atlantiques, au moins en Ossau mais aussi au Pays basque, certes pas encore aux niveaux de pullulation subis par des régions comme le Limousin ou la Franche-Comté, ou plus proche dans les Hautes-Pyrénées.

Mais il convient tout de même de limiter leurs populations, avant "qu'il n'y ait le feu". Pour ce faire, plusieurs méthodes de lutte sont à combiner, visant à rendre les prairies moins hospitalières :

- en favorisant l'installation et le maintien de leurs prédateurs naturels (renard, rapaces diurnes et nocturnes, mustélidés... mais également les chats !), par préservation et/ou aménagement de zones refuges (haies, tas de bois, perchoirs...).
- en les piégeant, ce qui permet en plus d'identifier l'espèce en cause et d'adapter les méthodes de lutte, tout en déterminant le degré d'infestation.
- en luttant contre les taupes pour limiter la colonisation ou recolonisation des parcelles.
- en alternant fauche et pâture : les galeries sont détruites par le piétinement du bétail, et l'herbe rase favorise la prédation
- en broyant les refus en automne, ce qui limite les refuges des campagnols et favorise aussi la prédation ...

La lutte contre les campagnols doit être, dans tous les cas, collective et continue. Le maintien de l'activité de piégeage sur les zones touchées par le rat taupier ou les taupes est indispensable

• **Autre ravageur courant en Pyrénées-Atlantiques : la chenille des prairies**

Voir les bulletins cirphis hebdomadaires.

En période habituelle de forte présence (fin d'été), il importe d'autant plus de passer très régulièrement dans les prairies, afin de détecter leur éventuelle pullulation le plus tôt possible, que la gamme des spécialités phytosanitaires utilisables se réduit d'année en année. Les interventions précoces, qu'elles soient mécaniques ou par application de produits tels que le Bt (*Bacillus thuringiensis* variété *kurstaki*, bactérie entomopathogène sélective de la chenille agissant par paralysie de son appareil digestif), sont en effet souhaitables.

• **Un insecte émergent : le vert blanc**

La présence de larves de hannetons est habituellement peu rapportée en Pyrénées Atlantiques. Des dégâts dus à ces larves sont cependant signalés, de façon récurrente, en vallée d'Aspe (secteur LESCUN et LHERS). Il semble qu'elles soient aussi observées du côté de MACAYE et de CAMBO.

Il existe plusieurs espèces de hannetons ; toutes sont des insectes phytophages broyeur et leurs larves, assimilables à de gros vers blancs, ont des effets voisins :



photo : Chambred'Agriculture 64

Leur cycle (3 stades larvaires) se déroule sur 1 ou 3 ans, selon l'espèce. Les adultes ne sont nuisibles qu'occasionnellement (défoliations d'arbres fruitiers ou forestiers, en particulier le prunier, le chêne et l'érable). Les larves sont en revanche très polyphages, consommant aussi bien les racines des espèces prairiales que celles des arbres. L'ampleur des dommages dépend de la population larvaire, de la vigueur de la végétation et de la pluviométrie.

Préférant particulièrement les zones de prairies à l'environnement boisé, les attaques de vers blancs se caractérisent, dans les cas les plus graves, par la destruction complète du système racinaire : le gazon, complètement desséché, se détache par plaques entières, voire disparaît, laissant la terre à nu :



à LESCUN, août 2016 ; photos Chambre d'Agriculture 64

Les dégâts sont souvent importants, mais ponctuels.

En cas de présence avérée, ne sont disponibles, pour limiter les dégâts, que la conduite de la prairie et la lutte mécanique : les hannetons femelles préfèrent en effet pondre dans une végétation rase, et les vers blancs sont très sensibles aux chocs et à la déshydratation.

REPARER LES DEGATS : QUOI ET COMMENT ?

Que le ravageur soit larve de hanneton, chenille de papillon ou rongeur (ou autre), la perte de végétation est à combler. Visible dès l'automne de l'attaque, elle peut, si rien n'est fait, donner lieu à une prairie improductive, d'où les graminées ont totalement disparues :



à LANNEPLAA : prairie 1 an après attaque de chenille cirphis ; photo Chambre d'Agriculture 64

Que la prairie soit à refaire ou à regarnir (avec en priorité des graminées, pour assurer le fond prairial et la couverture, les espèces sont à choisir avec attention, en tenant compte de la nature du terrain et de l'utilisation souhaitée de la végétation.

Le sursemis peut suffire, en cas de dégâts limités. Sa réussite passe toutefois par l'observation de règles simples.

Dans tous les cas, il importe de **signaler les dégâts de ravageurs et les plantes invasives, pour permettre de quantifier leur impact sur les cultures et les prairies du département** (ravageurs) et de prévenir d'éventuels risques sanitaires (plantes toxiques / allergisantes / etc ...).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsador, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".